

ACTUALITÉS

Tavelure

Risques importants

Chancre et botrytis

Risque en fin floraison + pluie

Puceron cendré

Présence variable

Puceron lanigère

Réactivation des foyers

Chenilles défoliatrices et tordeuses

Actives

Anthronome du pommier

Observation des dégâts

Tordeuses et Carpocapse

Installer les pièges

Hoplocampes

Vol en cours

Psylle du poirier

Pression faible

Cécidomyies des poirettes

Fruits « calbassés »

SORE

La mouche de la pomme

Biodiversité

Notes nationales

Accéder au site de la Surveillance Biologique du Territoire en cliquant [ici](#)

Ce bulletin est rédigé sur la base d'observations provenant de vergers répartis en Pays de la Loire. S'ajoutent les observations et signalements des acteurs de la filière présents sur l'ensemble de la région.

POMMES - POIRES

• Phénologie

Pommier

Pleine floraison — stade F2 (BBCH 65) pour Canada, Belchard, stade G (BBCH 67) pour Ariane, Opal et Swing, et fin de floraison, stade G-H (BBCH 67-69) pour Elstar, Gala, Golden, Jazz...

Poirier

Stade H-I (BBCH 69-70) fin floraison à nouaison pour Conférence, Comice et William's.

• Prévisions météo

MARDI 22	MERCREDI 23	JEUDI 24	VENDREDI 25	SAMEDI 26	DIMANCHE 27	LUNDI 28
9° / 18°	10° / 17°	8° / 18°	7° / 21°	10° / 19°	9° / 20°	9° / 24°
↙ 20 km/h 45 km/h	↙ 20 km/h 50 km/h	↗ 10 km/h	↖ 10 km/h	↖ 10 km/h	↖ 10 km/h	↘ 15 km/h

(Source : Météo France—Angers 22/04/2025 à 9H00. Retrouvez les données météo actualisées : [ici](#))

Météo France annonce de la pluie mercredi et un peu samedi. Une hausse des températures est attendue en fin de semaine.

Ces conditions sont propices à l'activité des différents insectes alors que la pluie est favorable au chancre et à la tavelure.

ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.polleniz.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv/>

• Le réseau d'observation

Semaine 16

Parcelles de référence :

Pommiers : 14 parcelles dont 8 en production biologique

Poiriers : 5 parcelles dont 2 en production biologique

Départements :

Vendée, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Sarthe.

• Période de floraison – insectes pollinisateurs



L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, qui abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 est entré en vigueur le 1er janvier 2022.



Cet arrêté étend à tous les produits phytopharmaceutiques le principe d'une évaluation de la possibilité d'utiliser un produit phytopharmaceutique pendant la période de floraison sur les cultures attractives pour les pollinisateurs et sur les zones de butinage au regard du risque pour les pollinisateurs. Si le produit est autorisé par l'Anses pour un usage en floraison le traitement doit, sauf cas particulier, être réalisé dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil. L'arrêté prévoit des mesures transitoires et un calendrier de mise en œuvre de ces nouvelles dispositions.

Le présent arrêté est pris en application de l'article L. 253-7 du code rural et de la pêche maritime. Il peut être consulté sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 5 juillet 2024](#)

Le fauchage des bandes enherbées, souvent abondantes en pissenlits fleuris, limitera la présence d'insectes pollinisateurs au moment des traitements.

• Chancre commun

Observations

On observe quelques pousses qui flétrissent dans les parcelles à inoculum. Ces dessèchements liés au chancre à *Nectria* sont observés dans les parcelles où de nombreux chancres sur bois sont présents.

Evaluation du risque

Les conditions humides sont favorables au chancre. Des contaminations à l'œil peuvent avoir lieu à la floraison et en conditions humides à la chute des pétales (stade G-H).



• Botrytis de l'œil

Ce champignon polyphage est à la fois un parasite latent et de blessure. Il se conserve dans les anfractuosités de l'écorce et la contamination par les conidies peut avoir lieu à la floraison ou après la récolte.

En conditions humides à la fin de la floraison (stade G-H), sur les variétés à grands pétales, ceux-ci restent collés et retiennent l'humidité. Le champignon se maintient ensuite à l'état latent dans les organes infectés. Les symptômes s'expriment en été.

Evaluation du risque

Compte tenu des conditions humides actuelles, qui accompagnent la chute des pétales, le risque est élevé sur les variétés au stade sensible.



• Tavelure

Observation biologique

Des projections ont été enregistrées la semaine dernière (relevés du jeudi 17/04). Les projections du week-end seront comptabilisées lors du prochain relevé.

Les premières taches sur feuilles ont été repérées en parcelle de production, en conventionnel (Pink Lady) comme en bio (Ariane, Gala).

Evaluation du risque

Pour rappel, le risque de contamination primaire n'est présent que si les trois conditions suivantes sont réunies :

- Stade sensible atteint à l'apparition des organes verts (stade C-C3 pour le pommier et C3-D pour le poirier).
- Présence d'ascospores provenant des organes de conservation qui les libèrent à maturité lors des pluies.
- Humectation du feuillage suffisamment longue pour que les spores puissent germer. La vitesse de germination est dépendante de la température.

Les averses annoncées seront encore favorables aux contaminations et des repiquages seront possibles, si des taches sont déjà présentes sur les feuilles et/ou les fruits (à vérifier régulièrement).

Le risque est accentué par une pousse active et la sortie régulière de nouvelles feuilles sensibles.



Le risque tavelure est donc lié à chaque parcelle / variété / niveau d'inoculum, etc.
Seules les périodes sèches garantissent l'absence de contamination.

Comptages des projections - site de Beaucouzé (49)

Date	MARCHI BEAUCOUZE	
	Pluie (mm)	nb spores
vendredi 7 mars 2025	0	
samedi 8 mars 2025	0	
dimanche 9 mars 2025	0,4	24
lundi 10 mars 2025	0,2	
mardi 11 mars 2025	0,2	
mercredi 12 mars 2025	4,4	47
jeudi 13 mars 2025	0,8	43
vendredi 14 mars 2025	0,4	4
samedi 15 mars 2025	0	1
dimanche 16 mars 2025	5	256
lundi 17 mars 2025	0	35
mardi 18 mars 2025	0	
mercredi 19 mars 2025	0	
jeudi 20 mars 2025	0	
vendredi 21 mars 2025	0,8	319
samedi 22 mars 2025	0,7	951
dimanche 23 mars 2025	8,4	1376
lundi 24 mars 2025	1,7	309
mardi 25 mars 2025	0	247
mercredi 26 mars 2025	0	2
jeudi 27 mars 2025	0	
vendredi 28 mars 2025	4,2	1741
samedi 29 mars 2025	0	12
dimanche 30 mars 2025	0,2	26
lundi 31 mars 2025	0	2
mardi 1 avril 2025	0	3
mercredi 2 avril 2025	1,8	
jeudi 3 avril 2025	0,6	
vendredi 4 avril 2025	0,2	3
samedi 5 avril 2025	0	8
dimanche 6 avril 2025	0	1
lundi 7 avril 2025	0	1
mardi 8 avril 2025	0	
mercredi 9 avril 2025	0	
jeudi 10 avril 2025	0	
vendredi 11 avril 2025	0	
samedi 12 avril 2025	2,2	520
dimanche 13 avril 2025	0	540
lundi 14 avril 2025	0	
mardi 15 avril 2025	0	
mercredi 16 avril 2025	0	
jeudi 17 avril 2025		

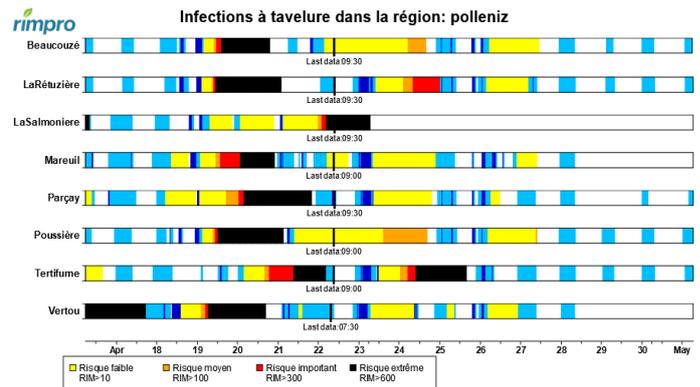
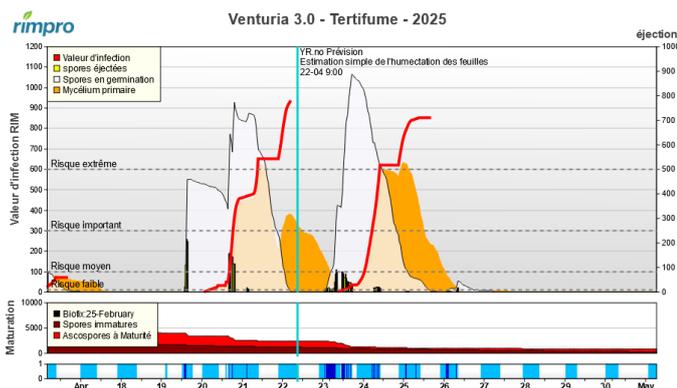
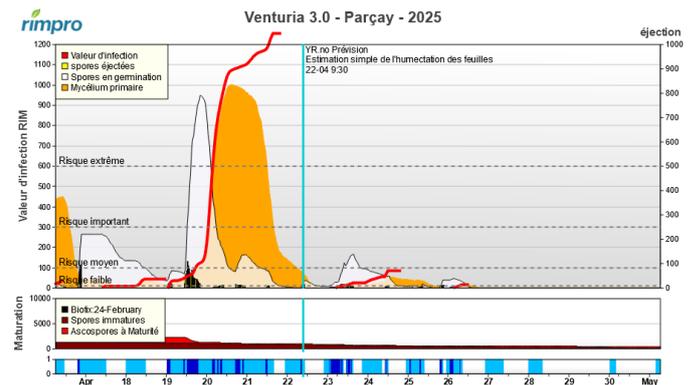
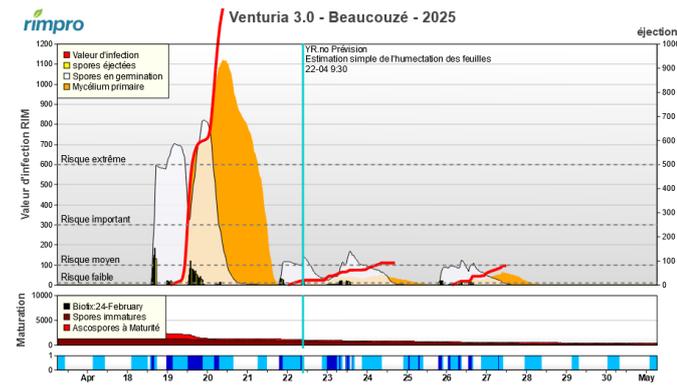
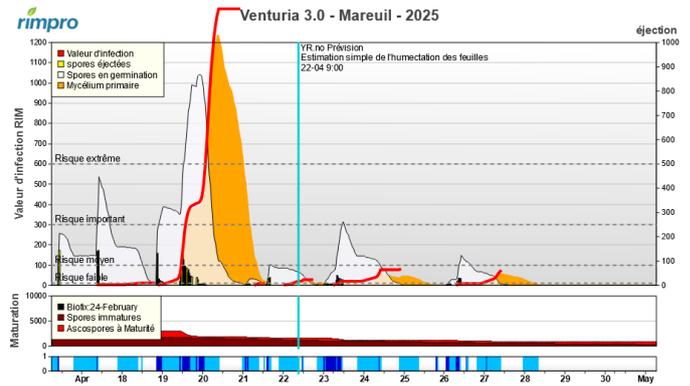
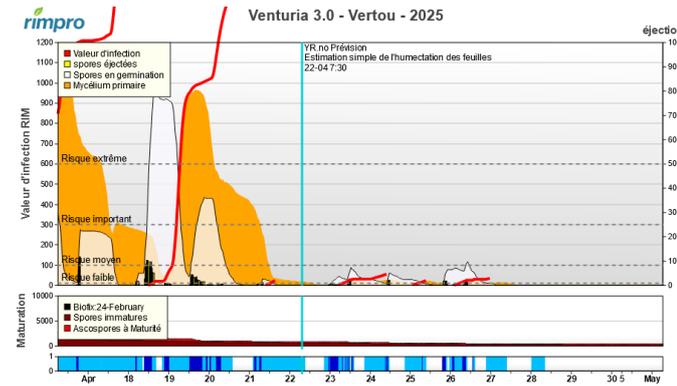
Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après les tables de Mills et Laplace)

Température moyenne (°C)	7	8	10	11	12	13	15	18
Période d'humectation pour un risque moyen de contamination (en heure)	18	17	14	13	12	11	9	8

Modélisation tavelure – RIMpro

Le Biofix, paramètre qui correspond à la première projection significative, est fixé au 24 février.

Des risques élevés ont été calculés la semaine dernière et ce week-end Pascal, quels que soient les secteurs. D'autres risques sont prévus pour cette semaine, assez faibles, excepté au sud de la Sarthe où des averses sont attendues dès cet après-midi.



Résistance aux produits phytosanitaires

En 2025, en Pays de la Loire, les groupes suivants feront l'objet d'analyses du fait d'un risque de résistance :

- *Venturia inaequalis* (tavelure) - pommier - Dodine / Dithianon
- *Venturia pirina* (tavelure) - poirier - Dodine / Dithianon

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>

• Oïdium

Observations

Quelques symptômes sont observés.

Biologie

Cf. BSV N° 4

Evolution du risque

Le risque oïdium dépend de l'historique de la parcelle et de la sensibilité variétale. Les jeunes feuilles sont sensibles et réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

Les températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon.

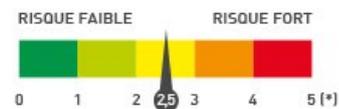
L'humidité, associée à des températures qui oscillent entre 10 et 15°C dans la journée constituent des conditions favorables aux contaminations.

Contrairement à la pluie directe qui freine l'oïdium, la couverture nuageuse qui maintient l'hygrométrie est favorable à l'oïdium.

La gestion des parcelles doit tenir compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2024. La période de pousse est une période à risque.

Prophylaxie

Les mesures prophylactiques doivent être privilégiées en supprimant toute source d'inoculum détectée. Les rameaux oïdiés doivent être sortis de la parcelle et brûlés.



• Feu bactérien

Observations

Aucun foyer signalé.

Evolution du risque

La floraison est propice aux contaminations et au développement de la bactérie. Les floraisons secondaires sont aussi plus à risque. Après floraison, la forte croissance des pousses accentue aussi la réceptivité au feu bactérien. **Les températures élevées du week-end prochain seront favorables au feu bactérien.**

Pour rappel, les conditions climatiques favorables sont :

- ⇒ T° max > 24°C
- ⇒ T° max > 21°C et minimale > 12°C, le même jour
- ⇒ T° max > 21°C et minimale < 12°C, le même jour avec une pluie
- ⇒ Pluie > 2,5 mm
- ⇒ Orages

Pour plus d'informations, [cliquer ici](#)



• Acarien rouge

Observations

Les éclosions se poursuivent et des formes mobiles sont détectées dans les parcelles du réseau. La pression est variable, plus ou moins d'acariens et plus ou moins de typhlodromes.

Evaluation du risque

Les éclosions des œufs d'acariens se poursuivent dans les quelques parcelles infestées.

Dans les parcelles à risque, il faut surveiller l'évolution des populations.

Seuil indicatif de risque

Sur pommier, le seuil est fixé à 60 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséides), ce seuil peut être porté à 80 %.

Méthodes alternatives



- ⇒ Les auxiliaires doivent être préservés, en aménageant la lutte chimique, mais aussi par la gestion de l'enherbement.
- ⇒ Les introductions de phytoséides (tels que *Typhlodromus pyri*) aident efficacement à la régulation des populations d'acariens.
- ⇒ L'irrigation par aspersion sur frondaison en période estivale peut présenter un intérêt contre les acariens.

• Hoplocampes du pommier et du poirier

Observations

Des captures d'hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*) ont été enregistrées la semaine dernière sur les différents secteurs. Les premiers dégâts superficiels (virgule) sur les jeunes fruits sont signalés.

Evaluation du risque

La floraison constitue la période à risque où les femelles déposent leurs œufs sous les sépales des fleurs (une trentaine par femelle).

Prophylaxie

Deux semaines après la fin de la floraison, lorsque c'est possible (petite parcelle), ramassez les premiers fruits touchés pour limiter la propagation de l'insecte, détruisez-les en s'assurant de la mortalité des larves d'hoplocampe.

• Puceron cendré

Observations

De petits foyers apparaissent sur les jeunes feuilles qui s'enroulent.

Auxiliaires

Une grande diversité d'auxiliaires peuvent consommer les pucerons cendrés :

- ⇒ larves de syrphes (adultes et œufs observés) ;
- ⇒ adultes et larves de coccinelles (adultes observés) ;
- ⇒ araignées (présentes dans les parcelles) ;
- ⇒ forficules (arriveront plus tard).

Evaluation du risque

Les colonies peuvent se développer rapidement dans les jeunes plantations et les parcelles vigoureuses. A surveiller compte tenu de son incidence sur les pommiers.

Seuil indicatif de risque

La simple présence du puceron cendré constitue le seuil de nuisibilité.

Méthodes
alternatives



La Lutte directe sur les adultes avec des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage démontre une certaine efficacité,
cf. [liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#)

RESISTANCE AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES



La pression de sélection exercée par le traitement abouti généralement à la sélection d'individus résistants dans la population du ou des bio-agresseur(s) visé(s), et par conséquent à une perte d'efficacité régulière du PPP. L'évolution de la résistance est inéluctable, mais peut être plus ou moins rapide.

Plus l'infestation de la parcelle est élevée, plus le risque de résistance augmente.

La fréquence initiale des individus résistants à un PPP dans une population naturelle de bio-agresseurs est généralement très faible. Plus on traite une population nombreuse de bio-agresseurs, plus la probabilité est forte que cette population contienne au moins un individu résistant. Celui-ci pourra alors être sélectionné. La taille de la population traitée dépend de la surface traitée, mais également du niveau d'infestation des parcelles. Autrement dit, la résistance évoluera plus vite dans des parcelles fortement infestées.

La sélection de la résistance est favorisée par une utilisation fréquemment répétée d'un PPP, une forte infestation des parcelles et une mauvaise efficacité de l'application.

Concernant les pucerons cendrés, les PPP disponibles pour cet usage sont peu nombreux.

Il est donc crucial de soigner la protection de début de saison et de surveiller l'évolution des populations pour intervenir dans les meilleures conditions et ne pas aboutir à plus ou moins long terme à des impasses techniques.

Une efficacité accrue des traitements de début de saison réduit le nombre d'interventions. Elle permet la diminution de l'IFT ainsi qu'une réduction des résidus que laisseraient des interventions plus tardives.

• Puceron lanigère

Observations

Les pucerons lanigères se réactivent. Ils vont migrer progressivement vers le haut des arbres à la recherche du bois vert pour y extraire la sève.

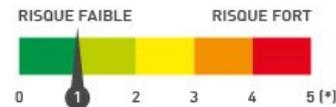
Les premiers *Aphelinus mali* ont été signalés.

Evaluation du risque

La période à risque débute, à surveiller. Une femelle peut engendrer plus d'une centaine de larves au fil des générations.

Le niveau de risque sera à moduler selon le niveau d'activité de son parasitoïde *Aphelinus mali*. Son premier vol commence généralement début avril. Il sera pleinement opérationnel lorsque la pression de populations de pucerons sera plus élevée.

Il faut veiller à le préserver pour qu'il puisse réguler les foyers de pucerons.



Aphelinus mali fait partie des hyménoptères parasitoïdes. Ces micro-guêpes sont capables de parasiter un autre insecte. La femelle recherche un hôte où elle va pouvoir pondre un ou des œufs. La larve du parasite se développe alors en consommant l'intérieur de son hôte provoquant sa mort. Une fois au stade adulte, le parasitoïde perce l'enveloppe restante de son hôte pour sortir : un trou rond est visible sur la « momie » de l'hôte.

LE PIEGEAGE

Un suivi du vol peut être réalisé à l'aide de pièges jaunes englués, 2 plaques de 25cm x 10cm, positionnées de part et d'autre de l'arbre à mi-hauteur, changées chaque semaine de début avril à fin juillet. Pour ce suivi, il faut privilégier un verger avec présence historique de pucerons lanigères et de préférence avec une lutte insecticide destinée à protéger *Aphelinus mali* (parcelle témoin serait idéale). Les comptages seront réalisés à la binoculaire.

• Anthonome du pommier

Observations

En parcelles sensibles, les dégâts d'anthonome du pommier sont actuellement visibles. Les fleurs ne s'ouvrent pas, brunissent et prennent l'aspect d'un clou de girofle.

Une larve peut alors être observée à l'intérieur des boutons desséchés.

Des dégâts semblent plus marqués sur certaines parcelles conduites en agriculture biologique.

Prophylaxie

Retirer les branches mortes ou cassées qui abritent les adultes pendant leur période d'estivation et d'hivernation (juillet à février).

Pour plus d'informations sur l'anthonome du pommier, une fiche technique compile les connaissances sur ce ravageur : <https://www.grab.fr/wp-content/uploads/2017/04/Fiche-technique-Anthonome-A4-Web-Parveaud.pdf>



Bouton « anthonomé » et larve d'anthonome

• Chenilles défoliatrices et tordeuses

Observations

La présence de chenilles défoliatrices peut être importante en vergers bio peu ou mal protégés. Ailleurs, les populations restent faibles.

Plusieurs espèces de chenilles sont responsables de dégâts sur bourgeons et feuilles :

- ⇒ l'arpenreuse se déplace en arceau ;
- ⇒ la noctuelle s'enroule si elle est dérangée ;
- ⇒ la tordeuse, vive, elle se laisse tomber en se suspendant à un fil de soie.

Les chenilles de tordeuses de la pelure, se repèrent par leurs dégâts : morsures de feuilles et filaments reliant les feuilles ou les boutons.

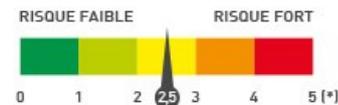
Pour évaluer la pression, observer 500 bouquets floraux par parcelle (10 bouquets sur 50 arbres).

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur. Les parcelles sensibles aux tordeuses sont à surveiller de près.

Seuil de nuisibilité

Le seuil à retenir est de 5 % d'organes occupés par une larve.



• Tordeuse orientale du pêcher

Observations

Les larves de première génération peuvent forer des galeries dans les jeunes pousses qui flétrissent (non observé en Pays de la Loire) et dans les jeunes fruits.

Le vol est en cours avec quelques captures signalées.

Piégeage et confusion sexuelle

Le vol de cette tordeuse est plus précoce que celui du carpocapse. Dans les vergers où des pièges sont prévus et/ou des diffuseurs doivent être installés, il est préférable d'anticiper leur pose.

Méthodes alternatives



La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle ([LES PHEROMONES ET LA METHODE DE LA CONFUSION SEXUELLE](#)). La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol. Lorsqu'elle est combinée avec la confusion carpocapse des pommes, elle peut être réalisée avant le début du vol de ce dernier.



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. [liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle](#)

• Carpocapse

La pose des diffuseurs pour la lutte par confusion sexuelle doit être réalisée avant le début du vol du Carpocapse pour être opérationnelle.

Pas de captures signalées dans les pièges installés.

Evaluation du risque

En début de premier vol, les mâles sortent avant les femelles (protandrie) et après accouplement, la ponte ne se fait que si les conditions de températures crépusculaires sont favorables (>15 °C).

Les pontes n'ont lieu que sur feuillage sec.

Le risque de ponte est pour le moment limité, mais il faut anticiper cette période.

Attention à ce que les chantiers de fermeture des filets après floraison ne retardent pas la mise en place de la protection anti-carpocapse.

La confusion est à installer sans tarder.

La confusion sexuelle est une méthode perturbatrice de la reproduction d'insectes ravageurs des vergers, principalement des lépidoptères (tordeuses sur pommier, poirier, noyer, châtaignier, prunier, pêcher).

La confusion sexuelle est aujourd'hui la méthode de lutte largement utilisée pour la lutte contre le Carpocapse. Elle repose sur la diffusion au sein des parcelles de molécules de synthèse analogues aux phéromones sexuelles émises par les femelles pour attirer les mâles.

Aujourd'hui, les diffuseurs répartis au sein des parcelles et les « Puffers » qui diffusent les phéromones sous la forme de bombes aérosols sont les outils les plus utilisés dans les vergers de fruitiers à pépins.

Pour en savoir plus : [LES PHEROMONES ET LA METHODE DE LA CONFUSION SEXUELLE](#)

• Punaises phytophages

Observations

Quelques punaises phytophages sont observées. Elles sont pour le moment discrètes, mais des œufs ont été signalés.

Evaluation du risque

Certaines espèces de punaises peuvent occasionner des dégâts sur pommiers et poiriers.

Les piqûres des jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec un méplat au fond de la cuvette).

La gestion des parcelles sera raisonnée en fonction des dégâts antérieurs et des résultats de frappages actuels. Les conditions restent favorables à leur activité et aux pontes.

Pour en savoir plus : [Punaises phytophages](#)

• Auxiliaires

Observations

Des syrphes adultes sont observés et les premiers œufs observés. Les futures larves seront de redoutables prédatrices des pucerons cendrés.

Des araignées, des trombidiums (gros acariens prédateurs rouges) sont observés. Des coccinelles adultes volent.

Dans les parcelles de poiriers, quelques anthocoris sont aussi présents.

Il faut veiller à préserver tous ces insectes utiles.

P OIRES

• Puceron mauve

Observations

Des fondatrices de puceron mauve sont observées.

Evolution du risque

Comme le puceron cendré sur pommier, il provoque l'arrêt de croissance des pousses et l'enroulement des feuilles. Les jeunes fruits peuvent chuter.

Attention en cas d'intervention à ne pas perturber les prédateurs de psylle.

• Psylle du poirier

Observations

Les applications d'argile perturbent les dépôts d'œufs (mais aussi l'observation !). Les adultes volent sur certains sites, mais peu d'œufs et de larves détectés.

Evaluation du risque

Les conditions actuelles, avec des températures supérieures à 10°C, sont favorables aux pontes.



Adulte de psylle / Fred

Méthodes alternatives



- ⇒ **Les applications d'argile** constituent une méthode efficace pour créer une barrière physique empêchant les pontes. L'application est à renouveler en fonction des lessivages et de la croissance de la pousse.
- ⇒ **Préserver les auxiliaires** est la première mesure à prendre pour lutter contre le psylle, en adaptant le programme phytosanitaire et en raisonnant la fertilisation azotée. En saison, il faudra éviter les broyages injustifiés de l'enherbement pour que les prédateurs naturels les plus efficaces contre ce ravageur, à savoir anthocorides, syrphes et chrysopes, puissent aider à la régulation des populations de psylle. La taille en vert évitera l'excès de végétation.
- ⇒ Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage, cf. [liste des produits phyto-pharmaceutiques de biocontrôle](#)



• Phytopte

Observations

Sur quelques parcelles, on note la présence de symptômes sur fin de pousses, feuilles et jeunes fruits.

Evolution du risque

En parcelles sensibles, la période à risque est en cours.

Prophylaxie

Des mesures prophylactiques sont envisageables en éliminant les parties atteintes.



Symptômes d'érinose sur Conférence

• Cécidomyie des poirettes

Observations

En vergers conduits en production biologique, les larves se développent maintenant dans les jeunes fruits. On observe les calebasses.

Pour en savoir plus, consultez la [fiche ecophytopic](#)

Méthodes
alternatives



La prophylaxie peut casser le cycle du ravageur. Lorsque c'est possible, enlever les fruits atteints limite les dégâts l'année suivante.

SORE



Avec la mondialisation des échanges, le changement climatique et la modification des pratiques culturales, nos cultures et notre patrimoine végétal font face à de nouveaux dangers sanitaires.

Le règlement d'exécution 2019/2072/UE du 28 novembre 2019 établit une liste de 174 organismes nuisibles, dits de quarantaine, pour lesquels chaque État membre est tenu de réaliser une surveillance visant à s'assurer de son absence sur son territoire.

La Surveillance des Organismes Réglementée et émergents (SORE) s'inscrit dans un ensemble d'actions de surveillance du territoire.

La mouche de la pomme *Rhagoletis pomonella* est l'un des principaux ravageurs des pommes en Amérique du Nord, son aire d'origine. Dans l'Union européenne (UE), elle est considérée comme un organisme de quarantaine prioritaire. Une propagation aux zones de cultures européennes représente un risque majeur pour la production de pommes. L'espèce étant adaptée au climat tempéré, elle pourrait se répandre rapidement en Europe.



Retrouvez sa fiche descriptive en cliquant sur l'image

BIODIVERSITE

• Notes nationales

Consultez l'ensemble des fiches biodiversité en cliquant sur les images ci-dessous :



Rédacteur : Stéphane LAMARCHE - Polleniz - stephane.lamarche@polleniz.fr

Directeur de publication : Denis Laizé - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Comité de relecture : CAPL, CRAPL, Ets RIPERT, Fruits du Loir, GDAF, INRAE, PomEvasion, SABOC, TECHPOM, TERRYLOIRE, Vergers d'Anjou, Vergers Gazeau, Vergers de la Blottière.



Observateurs : producteurs, techniciens, distributeurs et jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.